
Cécile Péchu, 2010, *Les Squats*, Paris, Presses de Sciences-Po, « Contester » 127 p.

Khosro Maleki



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/1249>

DOI : 10.4000/ress.1249

ISSN : 1663-4446

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2012

Pagination : 286-289

ISBN : 978-2-600-01613-1

ISSN : 0048-8046

Référence électronique

Khosro Maleki, « Cécile Péchu, 2010, *Les Squats*, Paris, Presses de Sciences-Po, « Contester » 127 p. », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 50-1 | 2012, mis en ligne le 06 juin 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ress/1249> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.1249>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Librairie Droz

Cécile Péchu, 2010, *Les Squats*, Paris, Presses de Sciences-Po, « Contester » 127 p.

Khosro Maleki

- 1 Cet ouvrage traite, à partir d'une approche qualitative du militantisme, des « modes d'action contestataire », des usages de l'occupation de locaux vides (squat) par différents mouvements fondés sur la cause des sans-logis, visant à obtenir un droit au logement ou celui de vivre autrement, tout en rappelant leurs origines et en montrant de quels modèles étrangers ils s'inspirent. Le point théorique de départ repose sur la possibilité de stratégies de « passager clandestin », d'une part, et la notion de « répertoire d'actions collectives protestataires », d'autre part, qui montre que la définition hybride du squat choisie par l'auteure se divise entre la résistance individuelle (squat silencieux, sans revendication ni publicisation) et la contestation collective. L'auteure ne prétend pourtant analyser que les mouvements de squat collectifs orientés vers une certaine forme de sensibilisation de l'opinion publique. Sur le plan méthodologique, elle se base sur une étude historique de la fin du XIX^e siècle à aujourd'hui sur un certain nombre d'expériences françaises et européennes, en vue de faire une analyse typologique.
- 2 Selon le type de répertoire discursif ou de revendication, deux logiques d'utilisation publique du squat sont distinguées : la logique « classiste » qui consiste à revendiquer le droit des pauvres au logement et la logique « contre-culturelle » qui consiste à revendiquer la légalisation des lieux occupés. Trois chapitres constituent l'ouvrage, accompagnés d'une introduction de l'auteure ainsi que d'une brève conclusion et d'une bibliographie qui permet de rendre accessible les travaux sur les mouvements de *squat*. Le premier chapitre présente l'origine et la transformation du squat en proposant une synthèse des formes d'action illégales et individuelles de résistance à celles collectives de contestation. Les différents modes de squats sont repérés par les deux derniers chapitres.

- 3 Dans le premier chapitre, l'auteure revoit les mouvements anarchistes anti-propriétaires de la fin du XIX^e siècle concernant l'occupation de logement fondée sur le refus de payer son loyer, ce qui permet au lecteur de comprendre la naissance et l'évolution de l'utilisation du squat des résistances individuelles aux résistances collectives. Comme indicateur représentant cette « transformation », l'auteure aborde la question de la « spectacularisation » qui a donné lieu à plusieurs études historiques. En se référant à la notion de « répertoires d'action » proposée par Tilly, l'auteure montre combien l'usage des médias a pu jouer un rôle important dans leur passage de la sortie de clandestinité à la publicité recherchée, où le travail d'élaboration des discours revendicatifs constitue un aspect essentiel. Cécile Péchu met en relief les trois éléments du contexte idéologique anarchiste de la fin du XIX^e siècle – l'action directe, la propagande par le fait et l'illégalisme – qui ont contribué à cette transformation. Le principe de l'action directe débouche sur l'idée de ne « pas chercher à obtenir des avancées sociales par la voie législative ». La propagande par le fait est un mode d'action pour utiliser « le fait insurrectionnel » comme « moyen de propagande le plus efficace ». Les revendications portées par les syndicats relatifs aux locataires évoluaient progressivement de la contestation du droit de propriété au droit au logement des familles nombreuses et à l'intervention des autorités.
- 4 Le deuxième chapitre aborde la question du rapport entre le militantisme résultant d'un engagement politique et le développement de l'utilisation « classiste » du squat jusqu'au début des années 1970. L'auteure développe, en distinguant trois grandes périodes depuis la seconde guerre mondiale, une optique revendicative de l'utilisation du squat en essayant de la mettre en relation avec le rôle respectif des militants, des autorités et des médias, pour obtenir le droit au logement des ouvriers ou des pauvres. Ce mode d'action est d'abord employé en Grande-Bretagne dans un contexte de soutien du gouvernement à l'initiative d'un groupe composé d'ex-soldats. Ensuite en France, les squats ont en revanche la particularité d'être mis en œuvre par les militants de diverses organisations gauchistes et catholiques porteurs d'une attitude anti-institutionnelle et d'une sensibilité particulière aux thèmes urbains. Après Marseille et Angers, cinquante-cinq villes sont touchées entre 1946 et 1951. Les logiques d'utilisation du squat ne sont pas les mêmes pour les deux organisations centrées sur le droit au logement au milieu des années 1980. Le Comité des mal-logés (CML), qui rassemble mille trois cents adhérents, naît en 1987 et est marqué par une logique de confrontation avec les pouvoirs publics et de construction d'un rapport de forces numérique sur le terrain. Il revendique l'interdiction des expulsions sans relogement. Pour faire avancer ses revendications, son principal mode d'action est le squat de logements HLM vacants, ainsi que des occupations de services publics. Mais cette logique d'affrontement est vite contestée, et deux tendances se feront jour, l'une dans une logique d'extrême-gauche, l'autre dans une logique associative militante. L'association Droit au logement (DAL) apparaît en septembre 1990, en mettant l'accent sur le succès des négociations et donc sur des appuis et une médiatisation larges en vue d'obtenir des soutiens organisationnels et de personnalités connues. Elle rassemble des adhérents venus principalement d'Afrique noire et hésite « entre agir pour les mal-logés et agir avec eux ». Elle revendique l'augmentation du nombre de logements sociaux, leur attribution équitable, la réquisition des logements vides, la fin des expulsions sans relogement et le droit au logement opposable (les personnes privées de logement pouvant saisir la justice pour obliger l'État à les reloger). DAL utilise le squat réel et symbolique, l'occupation de locaux et le campement comme des modalités d'action

spectaculaire qui suscite une mobilisation médiatique et des soutiens, ainsi que les démarches administratives, les manifestations et les rassemblements.

- 5 Dans le chapitre suivant, la problématique évoquée est de savoir à quoi correspondent les « squats contre-culturels » : changer la vie des quartiers et des habitants, analyser les rapports à nouer avec les autorités, de négociations ou d'affrontements. L'auteure développe la notion de squats contre-culturels en la mettant en relation avec celle d'*utopie communautaire* (expériences anarchistes de communauté autogérée hors système), d'*opposition au système* (confrontation avec le pouvoir) et de *contre-culture* (idéologie autonome de réappropriation de la richesse sociale). Trois vagues de squats contre-culturels en France sont repérées : les premiers, entre 1960 et 1980, autour de l'idée d'utopie ; les squats des années 1980 autour de l'idée d'alternative et depuis les années 1990, l'opposition entre squats politiques et squats d'artistes. Tout d'abord, l'auteure propose une histoire de la mise en œuvre des « squats contre-culturels » par les mouvements militants, en analysant ses origines sociales (avènement de la contre-culture, mouvement hippie, refus de la domination dans les rapports sociaux), sa nature idéologique (autonome, alternative), ses motivations (droit au logement, vivre autrement) et enfin sa diversité (occupants anarcho-autonomes, occupants-rénovateurs, squats d'artistes, squats politiques). En mobilisant un certain nombre d'expériences européennes, l'auteure montre que les squats contre-culturels apparaissent à partir des événements de la fin des années 1960 jusqu'aujourd'hui, en vue d'imposer ou de demander un droit à un espace pour vivre différemment. L'évolution de ce mode d'action collective protestataire passe d'une logique d'opposition au système à celle de légalisation des lieux occupés.
- 6 L'ouvrage s'achève sur la conclusion que le squat offre un toit ou un espace et constitue en ce sens un illégalisme sectoriel pouvant passer d'un répertoire discursif classiste à un répertoire contre-culturel. Tout en reconnaissant l'intérêt et l'originalité des efforts de l'auteure, avec la mobilisation des diverses expériences de squats notamment, le lecteur reste quelque peu insatisfait. N'a-t-elle pas tendance à se limiter à la description de l'idéologie des mouvements militants autour des sans-logis comme la principale origine du recours au squat comme mode d'action collective contestataire au lieu d'établir un cadre théorique en vue d'expliquer les causes ou conséquences du squat. Sur le plan méthodologique, il apparaît très délicat d'évaluer et typifier la qualité de l'idéologie des mouvements simplement en s'appuyant sur les discours publics de leurs fondateurs sans tenir compte de ceux des militants. De plus, même si son objectif était de décrire l'invention du squat comme mode d'action contestataire, l'auteure ne nous dit pas selon quel modèle théorique sociologique cela est interprété. De même il est difficile de comprendre, à partir des documents présentés dans l'ouvrage, l'influence des réactions des autorités et de l'opinion publique sur l'évolution du squat et sur cet illégalisme. L'orientation méthodologique reprise dans la typologie dichotomique de la logique des mouvements de squats ne permet d'ailleurs que d'analyser les actions des militants des organisations des sans-logis et non pas les réactions des autorités ou du public face à celles-ci. Le fonctionnement des squats n'est pas étudié dans le contexte d'interactions sociales qui existe en réalité.

AUTEURS

KHOSRO MALEKI

Université de Metz – 2L2S